



Compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2015

Présents : Mmes BOUDOT-DROUIN, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LAMARQUE, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BRIQUET, COLOMBIER, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absents excusés : Mme BROCCQ et M. BODSON.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Travaux d'isolation thermique de la Mairie - demande de subvention TEPCV. **Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 27 octobre 2015 : **135 176.29 €.**

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Sophie BOUDOT-DROUIN est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 octobre 2015 : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 27 octobre 2015. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal au titre la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT :

- Aménagement d'un dispositif pour recueillir les eaux pluviales entre le 8 et le 10 Grande Rue par l'entreprise Merlateau (Buchères) pour la somme de 7 025 € HT, soit 8 430 € TTC.
- Aménagement de sécurité aux abords du pôle scolaire intercommunal :
 - Fourniture de coussins berlinois et de panneaux de signalisation routière verticale par la société Comat et Valco (Montagnac) pour la somme de 6 160.77 € HT, soit 7 392.92 € TTC.
 - Mise en place de la signalisation routière verticale et réalisation de la signalisation routière horizontale par l'entreprise Zebra (Vaudes) pour la somme de 3 073.50 € HT, 3 688.20 € TTC.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Le conseil municipal prend connaissance du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) sur lequel il doit émettre un avis dans les deux mois suivant sa réception.

Vu la délibération n° 73/2015 prise par la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » lors de son conseil communautaire du 23 novembre 2015, le conseil municipal :

- REFUSE le projet préfectoral du SDCI pour la fusion de la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » avec la Communauté de Communes des Lacs de Champagne au 1^{er} janvier 2017 (pages 34 et 35 du SDCI).
- DEMANDE le maintien de la Communauté des Communes « Forêts, Lacs, Terres, en Champagne » à 15 communes en se référant à l'article 33 de la loi NOTRe qui comprend les adaptations possibles au seuil des 15 000 habitants avec l'alinéa relatif à la densité du territoire de la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres, en Champagne » (21.3 hab/km²) qui est inférieur à 30 % de la densité nationale.
- MANDATE Monsieur le Président de la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne », membre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) à présenter un amendement allant dans ce sens à sa prochaine réunion.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Consultation d'assurances : résultats : Après avoir pris connaissance des offres de GROUPAMA et de la SMACL pour les assurances responsabilité civile, dommages aux biens flotte automobile et auto-mission de la commune arrivant à échéance le 31 décembre 2015, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire de souscrire auprès de la SMACL à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour une durée de 3 ans les contrats d'assurance suivants :

Responsabilité civile : sans franchise avec les garanties optionnelles n° 1 et n° 2	835.33 €/an
Flotte automobile : franchise 200 € avec garantie tous dommages pour l'ensemble des véhicules + option auto-mission	931.31 €/an
Dommages aux biens : sans franchise avec les garanties optionnelles n° 1 et n° 2	1 117.48 €/an

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Liste des affouagistes 2015-2016 : Le conseil municipal prend connaissance de la liste des affouagistes 2015-2016 comptant 76 prenants-parts. La réunion pour la distribution des parts aura lieu le mardi 8 décembre à 19 heures à l'Espace Maillotin.

Amortissement des subventions d'équipement versées : Le conseil fixe la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées à compter de l'exercice 2015 selon les seuils suivants :

Montant (en €)	Durée de l'amortissement (en années)
Inférieur à 5 000	5
Compris entre 5 000 et 10 000	10
Supérieur à 10 000	15

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Lotissement communal « Derrière le Clos » :

- **Opérations modificatives comptables :** Le conseil municipal procède aux opérations modificatives comptables suivantes afin d'inscrire au budget annexe « lotissement » les crédits nécessaires à la constatation en fin d'année du stock final de terrains en cours d'aménagement :

Dép. Inv. Chapitre 040 – Article 3351 (Terrains)	+ 280 000 €
Dép. Fct. Chapitre 023 – Article 023 (Virement à la section de d'investissement)	+ 180 000 €
Rec. Fct. Chapitre 042 – Article 7133 (Variation des encours de production de biens)	+ 280 000 €
Rec. Inv. Chapitre 021 – Article 021 (Virement de la section d'exploitation)	+ 180 000 €

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

- **Avenant au marché :** Le conseil municipal émet un avis favorable sur la passation de l'avenant n°1 au marché de l'entreprise MERLATEAU (lot n°1) pour un montant de - 11 684.00 € HT, soit - 14 020.80 € TTC et autorise la SIABA mandataire de cette opération à signer cet avenant au nom et pour le compte de la commune.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

- **Vente des lots n° 5 et n° 6 :** Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés pour la vente du lot n° 5 pour la somme de 52 953 € TTC et du lot n° 6 pour la somme de 48 782 € TTC ; les frais d'actes restant à la charge des acquéreurs.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Acceptation de chèque : Le conseil municipal, accepte le chèque d'un montant de 50 € pour la mise à disposition de l'Espace Maillotin le vendredi 30 octobre 2015.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Personnel communal : mise à jour du tableau des emplois : Pour faire suite à la nomination comme stagiaire de l'agent chargé de l'entretien des espaces verts et bâtiments communaux le 1^{er} novembre 2015, le conseil municipal adopte le tableau des emplois suivant :

Cadres ou emplois	Catégorie	Statut	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	Titulaire	1	1	28/35 ^{ème}
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	Titulaire	1	1	10/35 ^{ème}
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	Stagiaire	1	1	17.5/35 ^{ème}

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Demande de mise à disposition de la classe d'école : Le conseil municipal prend connaissance de la demande de l'Eveil pour pouvoir occuper la classe d'école attenante à la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2016. Monsieur le Maire propose d'en informer les autres associations locales afin de savoir si elles souhaitent bénéficier ou pas également de cette salle. Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de l'Eveil sous réserves des réponses reçues dans un délai de 15 jours de la part des associations maillotines.

Convention de missions d'accompagnement temporaire des agents dans la gestion administrative automatisée (ex. convention informatique) du Centre de Gestion de l'Aube de la Fonction Publique de l'Aube : La convention informatique arrivant à échéance le 31 décembre 2015, le conseil municipal décide de mandater la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » pour adhérer au nom de la commune à la convention des missions d'accompagnement temporaire des agents dans la gestion administrative automatisée du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020 et s'engage à reverser à la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » une participation annuelle de 550 €.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Convention d'adhésion au service d'archivage électronique du département de l'Aube : De manière à assurer correctement l'archivage des documents numériques que nous générons par la transmission des délibérations et des flux comptables, le conseil municipal approuve les termes de la convention d'adhésion d'archivage électronique du Département de l'Aube et autorise Monsieur le Maire à la signer.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Réalisation d'un puisard au niveau du 9 ruelle Saint Honoré et du 5 voie de Champigny : Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation d'un puisard au niveau du 9 ruelle Saint Honoré par l'entreprise Merlateau (Buchères) pour la somme de 2 470 € HT, soit 2 964 € TTC et au niveau du 5 voie de Champigny par l'entreprise de maçonnerie générale ROTA Gino (La Vendue-Mignot) pour la somme de 2 556 € HT, soit 3 067.20 € TTC.

Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire et ses adjoints dans la limite de leur délégation de fonction respective, à engager les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2016, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin : Le conseil municipal accepte de mettre à disposition l'Espace Maillotin le samedi 15 octobre 2016 à titre exceptionnel et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante qui précisera notamment que les locaux seront mis à disposition gracieusement, le ménage et la remise en état seront réalisés par les soins du preneur, qu'aucun appareil électro-ménager ne devra être apporté et qu'aucun mobilier (tables, chaises) ne pourra être transféré de la salle des fêtes vers l'Espace Maillotin.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Cérémonie des vœux 2016 : Le conseil municipal fixe la cérémonie des vœux au samedi 9 janvier à 18h. La commission communication se réunira le lundi 14 décembre pour l'organisation de cette cérémonie.

Demande de participation du collège des Roises pour un voyage culturel en Italie : Suite à un courrier de Mme MARTIN, principale du collège des Roises, cette demande sera transmise au SIVOS qui détient la compétence pour traiter ce type de demande.

Travaux d'isolation thermique de la Mairie – demande de subvention : Le conseil municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention auprès du PNRFO au titre des Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte (TEPCV) pour les travaux d'isolation thermique de la Mairie.

13 voix pour

Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux, des commissions communales et de la Communauté de Communes : Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire (avancement des travaux de la cantine de la maternelle de Piney, signature d'une convention avec Mission Locale, projet d'une maison de santé pluridisciplinaire (2 projets sont à l'étude), l'assemblée générale de la CDC aura lieu fin janvier) et de l'état d'avancement de la construction du pôle scolaire intercommunal (réception prévue mercredi 3 décembre. Il reste encore l'électricité à terminer, l'emménagement sera organisé avec les employés de la CDC).

Questions et communications diverses : Monsieur Jean-Luc SARRAZIN demande ce qu'il en est des coussins berlinois qui étaient prévus dans la Chaussée. Monsieur le Maire suggère d'avoir un retour sur ceux installés voie de Champigny afin de se rendre compte de leur utilité avant de les commander et de les installer.

Séance levée à 23h40 - Prochaine réunion le 26 janvier 2016